

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BCTG Avocats a conseillé Dai Nippon Printing Co. pour la signature d'un accord avec la Bibliothèque nationale de France dans le cadre d'un soutien financier et d'un mécénat de compétences

Paris, le 17 octobre 2019 – Le cabinet BCTG Avocats a accompagné Dai Nippon Printing Co. (DNP) pour la signature d'un accord autour de la numérisation et de la valorisation des collections et des espaces historiques de la Bibliothèque nationale de France (BnF) dans le cadre d'un soutien financier et d'un mécénat de compétences.

Dans le contexte du projet de rénovation globale du site historique Richelieu (Paris) pour la première fois depuis sa création en 1721, Dai Nippon Printing Co., groupe japonais présent à l'international, leader dans le domaine de l'impression, a conclu un accord pour apporter à la Bibliothèque nationale de France son savoir-faire en matière de numérisation des œuvres d'art et un soutien financier.

Grâce à cet accord avec DNP, la BnF bénéficiera d'un mécénat de compétences afin de répondre à des enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine universel. À ce titre, les décors patrimoniaux rénovés de la Galerie de Mazarin et du Cabinet du Roi ainsi qu'une sélection de pièces appartenant à la collection du département des Monnaies feront l'objet d'une opération de numérisation 3D grâce à la technologie et aux outils innovants de DNP.

Dans un objectif de modernisation et de partage de la culture avec le plus grand nombre, la BnF et DNP ambitionnent de créer une bibliothèque numérique accessible à tous les publics dès 2020 et d'enrichir la médiation numérique du futur musée de la BnF Richelieu à son ouverture en 2021.

Augustin Nicolle, associé, **Gaëlle Boret-Pucci**, associée, et **Cyprien Dufournier**, avocat, ont ensemble accompagné Dai Nippon Printing Co. sur les aspects contractuels et de propriété intellectuelle.

À propos BCTG Avocats

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, en conseil et contentieux, composé d'une quarantaine d'avocats dont douze associés. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-M&A, droit social, propriété intellectuelle, droit public, concurrence et distribution, financement de projets, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, l'agroalimentaire et le sport. Les associés et collaborateurs accompagnent leur clientèle en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de leurs problématiques, grâce à une excellente connaissance de leurs métiers et une sensibilité aux enjeux de l'économie actuelle.

Site : www.bctg-avocats.com

Retrouvez le cabinet sur [LinkedIn](#) & [Twitter](#)

Contact presse :

Lisa Boisneault - Enderby

lbo@enderby.agency - +33 7 62 19 13 26